

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ BEAUCE-CENTRE DU 25 OCTOBRE 2022

Séance extraordinaire du conseil tenue le mardi 25 octobre 2022 à 15h30 et à laquelle étaient présents le préfet, Jonathan V. Bolduc, et les conseillers de comté suivants :

Mme Micheline Grenier
mairesse de Saint-Frédéric

M. Jeannot Roy
maire de Saint-Joseph-des-Érables

M. Sylvain Coutier
maire de Saint-Jules

M. Jean-Roch Veilleux
maire de Saint-Alfred

M. Serge Vachon
Maire de Saint-Joseph-de-Beauce

M. Mario Groleau
maire de Tring-Jonction

M. René Leduc
maire de Saint-Séverin

M. Patrice Mathieu
maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

M. Patrick Mathieu
maire suppléant de Beauceville

Étaient également présents à cette session:

M. Jacques Bussièrès, directeur général et greffier-trésorier, agissait à titre de secrétaire d'assemblée

Mme Marcelle Paradis, directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est constaté, conformément à l'article 200 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) et la séance est ouverte à 15h30.

7430-22

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Roch Veilleux et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Transport régional*
4. *Appel d'offres – auditeurs externes*
5. *Questions du public relatives aux points de l'ordre du jour*
6. *Levée de la séance*

Monsieur René Luc se joint à la séance à 15h34

7431-22

3. TRANSPORT RÉGIONAL

CONSIDÉRANT QUE les MRC de Beauce-Sartigan et de la Nouvelle-Beauce ont confirmé leur engagement jusqu'au 31 mars 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Micheline Grenier, il est résolu à la majorité que :

La MRC Beauce-Centre confirme sa subvention au transport collectif régional (Ligne Saint-Georges-Québec) pour un maximum annuel de 7490\$.

Cette participation est conditionnelle à la présentation annuelle des statistiques de fréquentation et le dépôt des états financiers vérifiés.

Monsieur Serge Vachon quitte la séance à 16 h 45.



7432-22

4. APPEL D'OFFRES – AUDITEURS EXTERNES

CONSIDÉRANT

que la MRC doit mandater une firme d'auditeur externe pour la production de son rapport financier ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par René Leduc et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC Beauce-Centre autorise le directeur général à publier un appel d'offres public no 06-22 sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SE@O) pour des services professionnels Auditeurs externes pour une période 5 ans.

7433-22

5. QUESTIONS DU PUBLIC RELATIVES AUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'a été posée.

7434-22

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvain Cloutier et résolu à l'unanimité de lever la séance à 17 h 00.



JONATHAN V. BOLDUC
Préfet



JACQUES BUSSI RES
Directeur g n ral et greffier-tr sorier

